

---

---

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada,  
en l'année mil huit cent quatre-vingt-sept, par l'abbé DAVID  
GOSSELIN, au bureau de l'Agriculture.

---

---

*Imprimatur :*

Québec, Juin 1887.

E. A. CARD. TASCHEREAU,

Archevêque de Québec.